

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



CABINET DU PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT

**CEREMONIE DE SIGNATURE DES CONTRATS-PLANS ENTRE
L'ETAT DE COTE D'IVOIRE ET LES ENTREPRISES
SUCRIERES**

**ALLOCUTION
DE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

PRIMATURE, SAMEDI 1^{er} Mai 2021

- *Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,*
- *Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Centraux de l'Administration Publique,*
- *Monsieur le Président de l'Association des Industries Sucrières de Côte d'Ivoire,*
- *Monsieur le Directeur Général de SUCRIVOIRE,*
- *Monsieur le Directeur Général Adjoint de SUCAF-CI,*
- *Honorables Invités,*
- *Chers amis des médias,*
- *Mesdames et Messieurs,*

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole, ce jour, à l'occasion de cette cérémonie de signature des contrats-plans entre l'Etat ivoirien et les sociétés sucrières, dans le cadre du renforcement de la compétitivité des entreprises de cette filière stratégique.

Je voudrais, avant tout propos, saluer et remercier Monsieur Souleymane Diarrassouba, Ministre du Commerce et de l'Industrie et les membres du gouvernement présents à cette cérémonie qui n'ont ménagé aucun effort pour l'aboutissement heureux de ce processus.

Je voudrais également exprimer mes félicitations aux responsables des entreprises Sucaf-Ci et Sucrivoire et à leurs

différentes équipes qui ont travaillé sans relâche avec les services des ministères techniques concernés pour parvenir au résultat qui nous rassemble aujourd'hui.

Je voudrais enfin adresser mes chaleureuses salutations et mes vifs remerciements à chacune des personnes présentes, ici ce jour, pour l'intérêt que vous accordez au développement de l'industrie sucrière dans notre pays.

**Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, la filière sucre fait partie des filières stratégiques de l'économie ivoirienne, compte tenu de son rôle important dans l'alimentation humaine et dans l'industrie agroalimentaire.

Cependant, en dépit des mesures de soutien accordées par l'Etat et des investissements réalisés par les industriels de ce secteur, l'industrie ivoirienne du sucre reste confrontée à d'importants défis de compétitivité liés, notamment à des coûts de production élevés, aux conditions climatiques moins favorables, à la petite taille des usines, à l'apparition de nouvelles maladies des plants de cannes à sucre et aux importations illicites de sucre.

Afin de trouver une solution structurelle à ce manque de compétitivité, le gouvernement a fait réaliser en 2019 une étude sur la compétitivité des entreprises sucrières. Sur la base des recommandations de cette étude, le gouvernement a décidé d'engager l'industrie sucrière, **à travers des contrats-plans**, à réaliser les investissements nécessaires

pour augmenter leur capacité, améliorer leur productivité et compétitivité et réaliser l'autosuffisance en sucre, en vue de garantir des prix compétitifs pour les ménages dans le cadre de la lutte contre la vie chère.

**Honorables invités,
Mesdames et Messieurs,**

La cérémonie de ce jour marque donc l'aboutissement des échanges qui ont été engagés avec les entreprises sucrières dans le cadre de la mise en œuvre de cette décision du gouvernement. Elle consacre l'engagement mutuel des deux parties, l'Etat et l'industrie sucrière, dans la mise en œuvre d'un ensemble de mesures et actions pour parvenir à un secteur sucrier ivoirien productif et compétitif.

A travers la signature de ces contrats-plans, il s'agira pour les entreprises sucrières de réaliser des investissements de plus de **151 milliards de FCFA**, sur la période 2021-2025 dont 71,332 milliards de FCFA pour Sucaf-Ci et 79,731 milliards de FCFA pour Sucrivoire.

Au plan agricole, il s'agira de réaliser les investissements nécessaires pour assurer l'amélioration des rendements agricoles et accroître la production des cannes. Je voudrais à cet effet me féliciter, tout particulièrement, de l'accent mis à travers ces contrats-plans sur la recherche scientifique.

En effet, l'amélioration véritable de la compétitivité de notre industrie, au vu des conditions climatiques moins favorables à la culture de la canne à sucre dans notre pays, résidera dans notre capacité d'adaptation et d'innovation pour créer des plants robustes, plus rentables et de qualité.

Au plan industriel, les investissements devraient contribuer à améliorer les principaux indicateurs industriels sur la période des contrats-plans. Il s'agit pour les industriels d'accroître la capacité des unités de transformations installées et d'acquérir les outils technologiques les plus aboutis dans ce secteur pour améliorer conséquemment et qualitativement la production.

En retour de tous ces investissements, le gouvernement s'engage : (i) à maintenir la mesure d'interdiction des importations de sucre sur les cinq prochaines années et (ii) à renforcer le contrôle et le suivi de la mise en œuvre des mesures d'instauration d'un environnement juridique et réglementaire propice pour faciliter les investissements, notamment la lutte contre l'importation frauduleuse de sucre.

Je tiens toutefois, à rassurer les autres industriels utilisant le sucre comme intrant, **durant cette période**, que des importations spéciales de sucre seront réalisées, **exclusivement par les sociétés sucrières pour couvrir 50%** des besoins des entreprises industrielles utilisatrices de sucre à **un prix de vente à marge nulle**, sur la base de l'évaluation des besoins exprimés par ces industries. La différence des besoins **(50%)** sera fournie par les sociétés sucrières locales.

Mesdames et Messieurs,

Comme on peut le constater, l'Etat et les sociétés sucrières ont pris des engagements importants pour faire du secteur sucrier ivoirien, un secteur compétitif.

J'invite donc les parties concernées, en particulier le Ministre du Commerce et de l'Industrie, l'ensemble des membres du gouvernement et les acteurs concernés à œuvrer de concert pour relever le défi de la compétitivité de notre industrie sucrière, en veillant au respect et à la mise en œuvre effective de nos engagements respectifs.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos, tout en réitérant mes remerciements et encouragements aux sociétés sucrières et aux équipes des ministères techniques. Je reste convaincu que la collaboration Etat-sociétés sucrières permettra de bâtir une industrie sucrière dynamique et compétitive.

Je vous remercie de votre aimable attention.